



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

À la veille du Sommet sur l'éducation publique
**La FAE inquiète des coupes imposées aux commissions
scolaires**

Montréal, le 30 mai 2012 – Le *Sommet sur l'éducation publique au Québec* qu'organise la Fédération des commissions scolaires du Québec s'ouvrira sur une sombre perspective : des compressions découlant des nouvelles règles budgétaires qui totaliseront plus de cent cinquante millions de dollars. Déjà, au moment du dépôt du dernier budget Bachand, on annonçait que les commissions scolaires (CS) devraient puiser 100 M\$ à même leur surplus pour l'année budgétaire 2012-2013. Si l'on ajoute à cela, les économies administratives imposées par la loi visant le retour à l'équilibre budgétaire, la non-indexation de plusieurs mesures et coûts prévus dans ces nouvelles règles budgétaires et les montants consentis dans l'entente sur les élèves en difficulté de juin 2011 qu'elles devront financer elles-mêmes, on peut estimer à plus de 150 M\$ le manque à gagner des commissions scolaires pour assurer les services dans le réseau scolaire. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dénonce cette situation et s'inquiète de son impact sur la qualité des services rendus aux élèves. En réduisant de la sorte le budget des commissions scolaires, c'est l'ensemble des écoles publiques du Québec que l'on pénalise.

« Le premier ministre Charest lors de son discours inaugural avait affirmé que l'éducation était la priorité pour son gouvernement. En alourdissant le fardeau financier des étudiantes et étudiants et en coupant dans les budgets des commissions scolaires, le gouvernement Charest fait plutôt la preuve que l'éducation n'est plus une priorité et démontre un manque de vision en matière de développement social. Comment croire que de telles coupes n'auront aucune conséquence sur les services aux élèves et les personnels? Soutenir l'éducation doit être un souci constant du gouvernement, depuis le primaire jusqu'aux études supérieures. Peut-on lui rappeler que la meilleure voie pour atteindre la richesse collective dont il parle tant, c'est d'investir en éducation, et ce, bien avant le Plan Nord. L'an dernier, on a demandé un effort de 110 M\$ aux commissions scolaires, cette année, c'est plus de 150 M\$. À ce rythme, on est en droit de se demander si l'on n'est pas en train de démanteler le réseau public d'éducation », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Bien que partageant l'inquiétude des commissions scolaires, la FAE les met en garde contre la tentation de faire porter le fardeau de ces restrictions par les différents personnels ou par les élèves. « Ce qui est grave, c'est l'impact que risque d'avoir le tsunami des compressions, et ce, au moment où les besoins sont criants pour offrir des services adéquats à tous les élèves, particulièrement aux élèves qui éprouvent des difficultés. Est-ce à dire qu'encore plus de parents devront se tourner vers les professionnels du privé et payer pour des services qui devraient être assurés par l'école? Nous serons là pour rappeler au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et aux CS qu'ils ont des obligations à l'endroit des élèves et des contrats à respecter avec leur personnel », d'ajouter M. St-Germain.

La FAE estime que le gouvernement a la responsabilité de fournir aux commissions scolaires les ressources financières leur permettant de rencontrer leurs obligations pour assurer des services éducatifs de qualité dans le secteur de la formation des jeunes, au préscolaire, au primaire et au secondaire, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Le gouvernement doit respecter ses engagements et s'assurer que ses décisions ne compromettent d'aucune façon la mission de l'École publique. « S'il demande aux commissions scolaires de réduire leur bureaucratie, encore faudrait-il qu'il arrête lui-même de multiplier les processus de contrôle et de reddition de comptes et toutes les tracasseries administratives qui alourdissent le travail et accaparent tous les niveaux du réseau, de la classe aux commissions scolaires », de conclure, M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 – cellulaire